

MAIRIE D'ESCAMPS (46230) – Le bourg

MAIRIE D'ESCAMPS

Le bourg - 46230

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune 'ESCAMPS

se réunira, en séance ordinaire le 25 juin 2026, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mai 2026
- Vote des subventions aux associations pour 2026
- Détermination des nouveaux tarifs pour la location de la salle des fêtes
- Motion en faveur du maintien de la compétence d'Autorité Organisatrice de la distribution d'énergie - TE46
- Délibération pour participation à l'appel à projet du dispositif départemental "pour le soutien à la production de logements communaux
- Questions diverses

Fait à ESCAMPS, le 18 juin 2026

Le Maire

L. Moles

MAIRIE D'ESCAMPS